

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du Conseil spécialisé pour la filière céréalière du 11 mai 2016

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière céréalière s'est réuni le 11 mai 2016 sous la présidence de Rémi Haquin.

Nouvelles prévisions pour la campagne commerciale 2015/16 : hausse des prévisions d'exportations vers l'Union européenne et les pays tiers

Le Conseil spécialisé pour la filière céréalière a validé les nouveaux bilans prévisionnels de FranceAgriMer pour la campagne commerciale 2015/16 qui s'achèvera le 30 juin prochain.

Les prévisions d'exportations de blé tendre sont revues à la hausse vers l'Union européenne à près de 7,3 millions de tonnes (+ 200 000 tonnes par rapport au mois dernier, à destination des Pays-Bas notamment) ainsi que vers les pays-tiers (12 Mt soit 500 000 tonnes de plus que le mois dernier). Trois principaux facteurs expliquent ces nouvelles prévisions : la compétitivité du blé français sur le marché mondial, l'accélération en avril dernier des importations du Maroc dont la production de blé a chuté de moitié en raison de la sécheresse, le tarissement progressif d'autres origines concurrentes (Roumanie, Russie, Ukraine...). Au 6 mai 2016, la France avait déjà embarqué 10,2 Mt de blé tendre à destination des pays tiers, dont 4 Mt vers l'Algérie, 1,9 Mt vers le Maroc, 0,7 Mt vers l'Égypte et 0,4 Mt vers le Mexique.

En parallèle, les prévisions de collecte de blé tendre en vue de sa mise en marché sont sensiblement révisées à la baisse à 36,5 Mt (0,9 Mt de moins que le mois dernier), au vu de la collecte effectivement réalisée à ce jour.

En effet, dans un contexte de prix bas sur le marché mondial du blé tendre, le stock à la ferme détenu par les agriculteurs devrait atteindre à la fin juin, un niveau inhabituel en raison de décisions de commercialisation différées au-delà de la campagne commerciale 2015/16.

FranceAgriMer a intégré ce constat dans la présentation de ses bilans prévisionnels de campagne, avec une estimation des quantités conservées à la ferme, en distinguant ce qui devrait être autoconsommé d'ici la fin de la campagne ou stocké en vue d'une commercialisation ultérieure, sur la base des résultats de l'enquête par sondage réalisée par FranceAgriMer auprès d'un échantillon représentatif d'agriculteurs.

Les stocks détenus par les agriculteurs devraient peser sur la prochaine saison de commercialisation en plus du stock de report commercial. Et ce d'autant que la récolte 2016 présente à ce stade un bon potentiel, au vu des dernières notations du réseau Céré'Obs et des estimations de semis en région.

Pour la prochaine campagne 2016/17, le Conseil spécialisé souligne la nécessité pour l'offre française d'être présente sur les marchés dès le mois de juillet, afin d'écouler les stocks avant la nouvelle récolte

Concernant les autres céréales, les prévisions de campagne sont quasiment maintenues à l'identique par rapport au mois dernier. Seules sont revues à la hausse les prévisions d'expédition d'orges vers les pays de l'Union européenne (près de 3 Mt soit 100 000 tonnes de plus que le mois dernier).

Situation des cultures pour la récolte 2016

Malgré une très légère dégradation des conditions de culture au cours des trois dernières semaines, les céréales à paille semées pour la récolte 2016 conservent de bons potentiels, légèrement inférieurs à ceux observés l'an dernier à la même époque mais largement supérieurs à 2014.

Fraîcheur et pluviométrie des mois de mars et avril ont ralenti le développement des plantes et l'avance prise à la sortie d'un hiver particulièrement doux s'est fortement réduite.

Début mai, les semis de maïs étaient en retard par rapport à la moyenne des cinq dernières années, en raison des conditions climatiques peu favorables en avril, mais le redoux observé depuis devrait contribuer à résorber ce retard.

Pour en savoir plus, consulter le prochain rapport Céré'Obs via <https://cereobs.franceagrimer.fr/Pages/publications.aspx>

Focus sur le plan de relance français de la filière blé dur et sur le marché mondial du blé dur

Au niveau national, les estimations de semis en régions font état d'une augmentation des surfaces en blé dur à 349 000 ha contre 321 000 ha en 2015.

Le comité de suivi du plan de relance de la filière blé dur, réuni en avril dernier, a rappelé les moteurs indispensables pour mettre en œuvre de façon opérationnelle le plan de relance de la filière blé dur. Il a rappelé notamment la nécessité du maintien d'un soutien couplé de la PAC à la culture du blé dur en zone traditionnelle de renforcer la recherche et l'innovation, en vue de la diffusion de nouvelles variétés notamment.

Un inventaire des actions de recherche/innovation/sélection sera prochainement effectué par le comité de suivi du plan de relance. Les pistes permettant de limiter les risques économiques pour les producteurs, notamment la contractualisation, seront aussi explorées. Il est par ailleurs envisagé d'étudier les attentes des importateurs sur le marché mondial et l'état de la concurrence. FranceAgriMer a en outre présenté aux membres du Conseil un focus sur le marché mondial du blé dur, conformément à l'engagement pris dans le cadre du plan de relance de donner régulièrement un éclairage sur ce marché spécifique.

Pour en savoir plus, consultez l'ensemble des documents diffusés au Conseil spécialisé du 11 mai 2016 sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-grandes-cultures/Cereales>

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr